

M. HARRIS: Le total global s'élève à 59 millions de livres: 11 millions du Royaume-Uni, les points d'origine étant la Nigérie et les Etablissements des Détroits; 21 millions de livres de la Nigérie et 23 millions de livres des Etablissements des Détroits. Afin d'accélérer le débat, j'ai intercalé les chiffres de Ceylan relatifs à l'huile de coco.

Nous ne devons réellement rien à ces pays en matière de commerce. Puisque le ministre envisage la question du point de vue du Royaume-Uni, qu'il me permette de lui dire que l'homme de la métropole veut obtenir l'écart préférentiel et rien de plus; il pourra alors enlever l'affaire. L'Angleterre recueillera les produits, les distribuera, les revendra. Donnez-lui une faible préférence. Elle demande 10 p. 100; mais je lui accorderais volontiers 25 p. 100, afin de lui conserver ce commerce.

J'assure le ministre, et cela sans aucune arrière-pensée d'ordre électoral, que l'affaire est fort grave. En discutant ces questions, je ne peux m'empêcher de déplorer le sort du ministre des Finances. Il a une lourde charge à porter, quand il y a autour de lui cent hommes compétents, dont quelques-uns pourraient le soulager d'une bonne partie de son fardeau. Il devrait y avoir moyen de diviser le travail parmi les excellents amis du ministre de façon que quelques-uns d'entre eux puissent se charger d'une partie de la tâche et ne laissent au ministre que le soin de toucher les points les plus saillants. Je prétends qu'un autre membre aurait dû s'occuper de faire passer cet accord à la Chambre des communes afin que certains d'entre nous pussent se sentir libres de prendre part à la discussion. En effet, il n'est guère raisonnable qu'un seul homme supporte le fardeau du présent budget en même temps que de l'accord conclu avec le Royaume-Uni. La moitié des membres de la Chambre flânent et n'ont rien à faire, tandis qu'un petit groupe de membres siégeant en avant de moi font tout le travail. Il est malheureux qu'on ne puisse rien faire pour diviser la tâche.

Tout de même, voyant que le ministre s'est chargé des responsabilités, je suis forcé de m'adresser à lui pour le prier d'améliorer la situation et d'encourager la production de ces matières premières au Canada. Je voudrais le voir invoquer l'article 16 ou intervenir d'une façon quelconque pour encourager les Canadiens et mettre fin au gaspillage économique. Il y a une énorme augmentation naturelle de la production de ces matières premières, les Etats-Unis lançant un milliard de livres sur les marchés. Et ces mêmes voisins prennent chez nous précisément ces matières premières inutilisées qui sont un produit naturel du Canada.

Quant à la partie non comestible, la situation est également sérieuse, si toutefois elle ne l'est pas plus que pour les produits comestibles. Si rien ne se fait, nos gens qui font le commerce du produit non comestible au Canada seront ruinés dans quelques années. En 1936, 560,000 livres sont allées à New-Albany, Indiana, à une grande usine située au confluent de l'Ohio et du Mississippi. L'inondation a submergé récemment cette usine. Il n'en est pas moins vrai que ce produit entre en franchise aux Etats-Unis. Je connais une usine qu'un Canadien qui désire garder ses relations avec notre pays est en train d'établir près de Buffalo. Il ne tient pas à aller là-bas, mais il y sera forcé à moins qu'il ne se fasse quelque chose. Telle est la situation. Les produits ne contenant que de la protéine, mais non pas des matières grasses, sont conservées au Canada. Et les produits qui contiennent à la fois protéines et matières grasses vont aux Etats-Unis. On comble la différence en achetant du continent des matières ne contenant pas de matières grasses, achats qui se sont élevés à \$70,000 depuis deux mois et cela par suite de cette seule cause. Le veau de l'Inde n'a pas de gras, mais uniquement de la protéine. Voilà ce qu'on amène ici pour remplacer notre bœuf naturel qui contient et du gras et de la protéine, ce même bœuf qui va aux Etats-Unis. C'est de l'économie mal raisonnée qui rend ces produits à teneur de protéine plus chers et qui empêche notre organisation économique de lutter contre la concurrence étrangère.

C'est la suite, comme l'a dit le ministre l'autre soir, des innovations dues à l'avènement du gouvernement libéral. Or, ce n'est pas dû à cela, mais bien à ce que les Etats-Unis ont voté l'amendement Bailey et ont imposé un droit de 3 c. par livre sur les produits naturels du Canada; on n'a rien fait pour y obvier, si bien que l'impôt de 3 c. demeure et que notre marché est désavantagé d'autant. Comme le cours normal est de 6 c., cela veut dire un désavantage de 50 p. 100. Ils prennent la matière première sans rien payer et ferment la porte au produit fini du Canada. Il nous faut compter sur des produits à bon marché venant d'outre-mer et laisser perdre nos propres produits naturels dont nous avons une ample provision. Indépendamment de la politique, c'est un gaspillage économique que tous les partis devraient considérer. Après les nombreux entretiens que j'ai eus avec le ministre des Finances, je sais que la chose est entre bonnes mains, sans qu'il soit le moindrement question de politique, et tout en demandant à mes collègues de partager mon avis, je prierais le ministre et son collègue le ministre de l'Agric-